Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900070-20251215-65_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 4 Décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M. Hubert LE LANN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Etaient présents : M. Hubert LE LANN, M. Patrick ROUSVOAL, Mme Patricia LE BARS, Mme Brigitte COURBEZ, M. Marcel COSQUER, Mme Bernadette LALLOUET, M. Alain LE BIHAN, Mme Barbara PERRON, M. Paul QUEMENER, Mme Nathalie LAVILLETTE-LAGADEC, Mme Marion DAVID, M. Tristan CLOAREC.

Absentes excusées : Mme Johanne RITZ, Mme Jeanne REID

Procurations : Mme Jeanne REID donne procuration à M. Hubert LE LANN
Mme Johanne RITZ donne procuration à Mme Barbara PERRON

Secrétaire de séance : M. Patrick ROUSVOAL

DELIBERATION N°65 - 2025 : PARTICIPATION DE LA MAM POUR L'ELECTRICITE

Par délibération en date du 11 mars 2021 le conseil municipal avait fixé le montant de la participation de l'Association des Assistants Maternelles de Berrien à 87.22 € par mois.

L'ajustement de la somme étant revue annuellement et compte tenu des consommations 2025, il convient de revoir le montant à 113.10 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Fixe la participation de l'association Maison des Assistants Maternelles pour les frais d'électricité à 113.10 € par mois

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LE MAIRE
H. LE LANN

MAIRIE DE BERRIEN
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr